Ministere de la Communauté francaise

Département de l'Education, de la Recherche et de la Formation.

Direction générale de la formation, de la promotion sociale , de l'enseignement à distance et des allocations et prêts d'études.

Service de l'enseignement de promotion sociale.

1040 Bruxelles , le 12 Jan 98
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2224

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : MEDIATION INTERCULTURELLE EN MILIEU HOSPITALIER : INITIATION (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 954001U35X1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — **DOSSIER PEDAGOGIQUE** — **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) Communauté française
✳ (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : J. Lefère, administrateur délégué — Date et signature (2) : 08.12.97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
Médiation interculturelle en milieu hospitalier : initiation (convention)

CODE (3) 95400 1 U 35 x 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de .1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de : O (1) transition O (1) qualification
du degré : O (1) inférieur O (1) supérieur

✳ (1) Enseignement supérieur de type court
O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	x	Social	●
Pédagogique	0	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur : 05.11.97

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui ✳ non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de .1. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2.. page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1. page(s) (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01.03.96

Code de l'unité de formation : (3)	954001 435 x 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Approche du milieu hospitalier – initiation	CT	B	27
Approche de la médiation	CT	F	33
Interculturalité : initiation	CT	B	27
Séminaire d'intégration	CT	F	9
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		
		Total des périodes	96

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable Gotovilab 08 -01- 1998

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 9 JAN. 1998 Signature :

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Annexe 1

U.F.

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Finalités de l'Unité de Formation

Finalités Générales

Conformément à l'art.7, &1 et 2 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, l'Unité de Formation permettra de :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette U.F. vise à :

- Former des futurs médiateurs interculturels en milieu hospitalier.
- Faire acquérir à l'étudiant les concepts et les techniques de base de la médiation interculturelle en milieu hospitalier.
- Situer au niveau institutionnel et fonctionnel les professionnels du secteur de la santé.
- Distinguer les différents types de médiation.
- Appréhender les aspects culturels de la relation.

Annexe 2

U.F.

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Capacités Préalables Requises

1. Capacités

- **Pour être admis dans l'unité de formation comme étudiant régulier, le candidat devra faire la preuve des capacités ci-dessous.**

A. Compréhension à la lecture et expression écrite

- Dégager les idées principales d'un texte relatif à l'immigration ou à la médiation.
- Différencier l'essentiel de l'accessoire.
- Exprimer un avis personnel pertinent sur les problèmes traités dans le document de base.
- Appliquer les règles fondamentales d'orthographe et de syntaxe permettant la formulation d'idées de manière cohérente, compréhensible et nuancée.

B. Compréhension à l'audition et expression orale

- Synthétiser les informations contenues dans une conférence ou un exposé d'intérêt général et en développer les idées principales dans un langage parlé correct, en utilisant un vocabulaire précis et adéquat.
- Faire la preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.
- Formuler un avis personnel sur un des problèmes traité et justifier par une argumentation cohérente.

ET

Avoir une connaissance minimale de la culture et de la langue d'une des communautés d'origine immigrée importantes en Wallonie.

OU

2. Titres pouvant en tenir lieu

CESS

ET

Avoir une connaissance minimale de la culture et de la langue d'une des communautés d'origine immigrée importantes en WALLONIE.

Annexe 3

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Constitution de Groupes ou Regroupements

Néant

Annexe 4

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Programme des Cours

Capacités à développer : ***L'étudiant sera capable :***	***Matières***
	Approche du Monde Hospitalier
• d'identifier le cadre professionnel médical. • d'identifier les différents services au sein de l'hôpital. • de se positionner et trouver sa place au sein de l'équipe hospitalière. • de distinguer les fonctionnements d'un hôpital public ou privé. • de dialoguer avec le personnel soignant, comprendre les termes utilisés et les traduire dans la langue du patient. • de communiquer une information de manière fiable. • de faire le lien entre l'éthique médicale et l'éthique de la médiation. • de situer les activités du personnel dans leur contexte éthique	• Introduction au milieu hospitalier • Structure institutionnelle du milieu médical. • L'organisation, la structure et le fonctionnement d'un hôpital public ou privé. • Terminologie et technique médicale, anatomie et pathologie. • Ethique médicale
	Approche de la Médiation
• d'utiliser l'outil adéquat à la situation (Entraînement mental ou A.T. ou P.N.L.) • d'acquérir les concepts de base de la communication : émetteur, récepteur, message, médium... • de définir les principes de base de la médiation (identification de la demande et des parties impliquées, décentration, conciliation et facilitation de la communication, négociation si nécessaire...)	• Outils d'analyse • Principes de communication • La médiation : concepts et principes

• de distinguer la communication à 2 et 3 termes. • de déterminer les fonctions, le rôle et les limites de la médiation. • de maîtriser les principes éthiques de la médiation (respect de chacune des parties, non jugement de valeur, décentration du médiateur, secret professionnel) . • de se présenter au patient et au corps médical. • de développer et intégrer les aptitudes nécessaires à la médiation interculturelle.	• Déontologie et éthique de la médiation. • Présentation et identification du médiateur. • Attitudes et aptitudes : écoute, assertivité et empathie.
	Interculturalité
• d'aborder les pathologies les plus courantes en immigration. • de décrire les problèmes de santé mentale majeurs en immigration. • de décrire les valeurs véhiculées par les différents acteurs de la relation. • d'acquérir les concepts de base permettant d'analyser et de comprendre la relation en situation interculturelle (reconnaissance des codes culturels en présence, excentration, identification et respect du système de références de chacun, recherche d'un espace commun de communication entre les parties...) • de situer le patient d'origine étrangère dans son contexte historique, économique et social.	• Santé et Immigration • Initiation à la relation interculturelle • Immigration et société
• de faire le lien entre les apports des différents cours et les intégrer dans une définition de plus en plus précise de leur futur rôle professionnel.	Séminaire d'intégration

Annexe 5

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Capacités Terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra faire la preuve qu'il maîtrise les capacités ci-dessous.

Savoirs

- Décrire sommairement les institutions médicales, leur organisation,
- Décrire les grands principes de la communication et de la médiation.
- Décrire les différentes facettes culturelles de la communication.

Savoir-faire

- Se présenter et être identifié comme médiateur interculturel, face au patient et au corps médical.
- Définir son rôle et l'exprimer.
- Analyser une situation de communication interculturelle en milieu hospitalier en utilisant les outils d'analyse (A.T./ Entraînement Mental, P.N.L.)

Savoir-être

- Développer des attitudes d'écoute, d'assertivité, d'empathie au cours d'exercices de mise en situation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des compétences suivantes :

- Rigueur de la terminologie utilisée.
- Pertinence de l'analyse d'une situation de communication.
- Niveau de prise de conscience des responsabilités en présence d'une situation donnée.
- Sens de la distanciation émotionnelle.
- Le sens de l'écoute, de l'empathie, de l'assertivité...

Annexe 6

Médiation Interculturelle en milieu hospitalier : Initiation (convention)

Chargés de Cours

Experts ayant une expérience professionnelle dans les institutions hospitalières ou médicales

Experts dans le domaine de la communication et de la médiation

Experts ayant une expérience professionnelle dans le domaine de l'interculturalité.